



# Communiqué de presse

Date : 3 mars 2025  
Embargo : 3 mars 2025, 10 h 00

## Les consommateurs restent sous pression Bilan annuel et perspectives du Surveillant des prix

**Jalonnée de difficultés sur le plan économique, l'année 2024 a néanmoins permis au Surveillant des prix d'alléger significativement le budget des ménages et des entreprises. Rien que dans le domaine des services postaux et des transports publics, une réduction de 120 millions de francs a pu être obtenue par rapport aux hausses de tarifs prévues. Durant l'exercice sous revue, le Surveillant des prix est parvenu à négocier 9 solutions amiables, notamment avec Swisscom et les gestionnaires de réseaux de gaz à haute pression. Avec plus de 800 dossiers traités, dont un peu moins de 400 recommandations, 2024 s'est une fois de plus terminée sur un nombre de cas record. Outre ses domaines usuels, le Surveillant de prix procédera en 2025 à l'examen de grandes plateformes internet et se penchera sur UBS, qui, désormais, détient vraisemblablement un pouvoir de marché dans différents segments.**

En 2024, les ménages suisses ont vu leurs dépenses s'accroître. Bien souvent, des hausses de loyer sont venues s'ajouter à l'augmentation des primes d'assurance-maladie et des prix de l'électricité ainsi qu'au relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée. Sans compter le renchérissement que certaines prestations de la Poste et des transports publics ont connu.

### Progrès réalisés

Le Surveillant des prix a pu obtenir une réduction à hauteur de respectivement 50 millions de francs et 70 millions de francs en amont des hausses de tarifs prévues dans les transports publics et les services postaux. Des mesures d'adaptation d'ordre systémique que le Surveillant des prix a contribué à mettre sur les rails ont par ailleurs été appliquées dans les secteurs de la santé et de l'énergie. Sur une note positive également, l'adaptation des marges de distribution des médicaments est entrée en vigueur à l'été 2024, en vue d'atténuer les incitations inopportunes pratiquées de longue date dans le secteur. Dernier point réjouissant, les recommandations de correction des taxes pour l'utilisation du réseau électrique ont enfin été adoptées, après des années d'efforts. Elles conduiront à des baisses de prix de plus de 120 millions de francs en 2026. Au total, 9 nouveaux règlements amiables ont pu être conclus, notamment avec Swisscom et les gestionnaires de réseaux de gaz à haute pression, et 384 recommandations ont été émises.



### **Nombreuses réclamations sur fond de situation économique tendue**

Une fois de plus, la charge qui pèse sur les consommateurs s'est traduite par un nombre élevé de réclamations adressées au bureau du Surveillant des prix, essentiellement en provenance de particuliers, mais aussi d'entreprises. Après la fusion d'UBS et de Credit Suisse, les adaptations des conditions par UBS ont notamment été signalées par les entreprises clientes concernées. En outre, un nombre particulièrement élevé d'entreprises ont dénoncé les tarifs des places de marché numériques.

### **Accent mis sur l'efficacité des coûts et la surveillance des prix abusifs**

À la lumière des événements financiers des dernières années, le Surveillant des prix a déjà demandé aux pouvoirs publics et aux entreprises proches de l'État de faire preuve de la plus grande retenue au moment de procéder à des adaptations de prix et de tarifs. Il suit de près l'évolution des prix et demande que des mesures d'efficacité précèdent systématiquement l'adoption de hausses de prix à la charge des consommateurs.

### **Perspectives 2025**

Le Surveillant des prix conservera les mêmes priorités en 2025. Du fait notamment des récentes avancées technologiques, du poids économique des plateformes numériques et des nombreuses réclamations reçues à leur encontre, il procédera à un examen approfondi des modèles de prix de différents acteurs du secteur. Conformément à la loi fédérale concernant la surveillance des prix, il consacra en outre une part notable de ses capacités à l'observation des segments dans lesquels UBS est susceptible d'exercer un important pouvoir de marché.

### **Statistique des réclamations et des dossiers traités en 2024**

Le Surveillant des prix a traité 2662 réclamations de citoyens. Ces dernières ont avant tout concerné des tarifs et des prix pratiqués dans le *domaine de la santé* (17,1 %), suivi des *prix de l'énergie* (16,3 %) et de la *vente par correspondance / plateformes numériques* (10,5 %). 9 nouvelles solutions amiables ont été trouvées. Les autorités ont soumis 873 projets de modification de tarifs au Surveillant des prix, qui a émis une recommandation dans 384 cas. La plupart des recommandations (189) se sont rapportées aux *taxes sur l'eau, les eaux usées et les déchets*.

Renseignements :

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, 058 462 21 02

Beat Niederhauser, Chef de bureau, 058 463 91 50

Auteur :

[Surveillance des prix](#)

[www.monsieur-prix.ch](http://www.monsieur-prix.ch)